

Exmo Sr. Luis Inácio Lula da Silva
Presidente da República
Palácio do Planalto
BRASÍLIA - DF - 70.150-900
Brésil

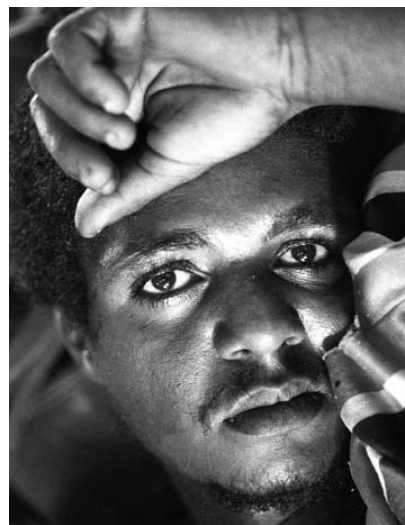


Photo: João Ripper/Imagens Humanas

Monsieur le Président,

Nous venons joindre notre voix à celle de la communauté internationale et exiger l'abolition effective de l'esclavage au Brésil. L'esclavage pour dette continue à frapper certains des groupes les plus vulnérables de la population rurale brésilienne. En 11 ans, 20.000 esclaves brésiliens ont été libérés : ils étaient exploités au déboisement de la forêt amazonienne, à l'entretien de pâturages, à la production de charbon de bois pour la sidérurgie ou encore dans les cultures du moderne 'agribusiness'. Près de 250 cas sont identifiés chaque année, impliquant 8.000 ouvriers agricoles sur un total annuel qui va selon certains jusqu'à 40.000 personnes. Commencés en 1995 et renforcés sous votre gouvernement, les efforts déployés pour éradiquer cette honteuse pratique n'ont pas atteint les résultats promis. Durant cette période, plus de 600 propriétaires ruraux ont été pris en flagrant délit pour le crime d'esclavage, mais aucun d'entre eux n'est en prison, aucune propriété n'a été confisquée et nombreux sont ceux qui ont déjà récidivé (et ce en dépit de la mise en œuvre de sanctions innovatrices, déterminées par la Justice du Travail ou à partir de la 'liste de la honte' instituée par votre gouvernement, où sont recensés les fermiers esclavagistes).

Nous estimons que **l'Etat brésilien ne tient pas tous les engagements qu'il a pris** aux niveaux national (Plan National d'Eradication du Travail Esclave) et international (Conventions OIT et ONU, Accord OEA pour une Solution Amiable dans le cas José Pereira). C'est la raison pour laquelle **nous vous prions de vous joindre à nous pour demander de toute urgence :**

Au Parlement : l'approbation du projet d'amendement à la Constitution qui prévoit la confiscation, au profit de la réforme agraire, des propriétés pratiquant ce crime ; et la mise en examen des autres projets de loi prévus dans les engagements susdits ;

Au pouvoir Judiciaire : une prompte décision de la Cour Suprême (STF) à propos de la compétence juridictionnelle en matière de crime de 'travail analogue à celui d'esclave', mettant fin à l'indéfinition régnante entre Justice Fédérale (qui a compétence, d'après la Constitution) et Justice commune (qui l'aurait selon une jurisprudence ancienne et contestée). La persistance de cette situation garantit l'impunité aux auteurs de ce crime. Le STF devrait aussi confirmer sans délai – à partir du cas emblématique de la *Fazenda Cabaceiras* (Pará) - le principe constitutionnel d'expropriation des terres où est violée la fonction sociale de la propriété (au plan du droit du travail et de l'environnement) ;

À votre Gouvernement : toute la vigueur nécessaire à l'adoption des mesures déjà citées et à la mise en œuvre de réelles politiques de création d'emplois décents, d'ample réforme agraire et d'appui à l'agriculture paysanne, mettant ainsi au premier rang de son action dans les campagnes la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et la dignité.

Avec la société brésilienne et mondiale, **nous continuerons à appuyer les efforts de ceux qui combattent l'esclavage, mais aussi à dénoncer et à exiger un vrai changement.** Nous refuserons nos voix aux esclavagistes contemporains comme à leurs complices, et nous n'achèterons pas les produits qu'ils présentent sur nos marchés.

Respectueusement

[Nom / Date / Ville / Pays]

OUVREZ L'ŒIL ! DITES NON À L'ESCLAVAGE ! Campagne contre le Travail Esclave au Brésil

**Commission Pastorale da la Terre - Caritas - Service Pastoral des Migrants - Reporter Brasil - CEJIL-
AATR, Pastorale Rurale & Sintagro BA - CDH Açailândia MA e Araguaína TO**